

Pays de Cornouaille

Réunion Conseil de Développement

21 mars 2011

Compte-rendu

Etaient présents :

Jean-René COULIOU, Gérard CALVAR, Bernard LE BRUN, Pierre BELLEC, Philippe REVERT, Eric VIGHETTI, Jean-Jacques CANEVET, Ronan LE DEN, Noël LE QUERE, François LE DREAU, Guy SCELO, Nicolas BERNARD, Nicole CLAUSS, Michel Bollore-Pele, Daniel CHAMPS, Didier LENNON, Augustin BODENES, Anne LE BORGNE, Jean-Robert GEOFFROY, Anne LE DUIGOU, Betty ROBERT.

Excusés :

Claude ROSSIGNOL, Renaud DU CREST, Alain POMES, Cyrille BODILIS

Actualités

1) Pays/agence

JR. Couliou résume l'assemblée générale du pays le 14 février dernier. Il s'agissait de valider les nouveaux statuts du GIP et satisfaire les exigences juridiques de la Préfecture.

2) Tourisme

La commission tourisme de l'agence s'est également réunie pour présenter la démarche engagée et le programme d'actions 2011 :

- e-tourisme - veille et élaboration d'outils communs
- tourisme et handicap – diagnostic et accompagnement des porteurs de projets
- accueil en Cornouaille – reprise de la brochure « Bienvenue en Cornouaille » initialement éditée par le GTC
- patrimoine en Cornouaille

Les missions du pays sont en cours de structuration au sein de l'agence.

3) Energie

La commission énergie s'est réunie à 2 reprises. Les élus souhaitent créer un groupe de travail spécifique sur le PCET avec pour participants : un élu et un technicien par communauté de communes (20 personnes) et un représentant du conseil de développement.

B. Robert interroge le conseil de développement sur sa participation éventuelle à certains travaux du PCET. Par exemple, un document sur la vulnérabilité du territoire doit être rédigé. Il s'agit de la prise en compte des effets déjà perceptibles et à venir du changement climatique (montée des eaux, modifications de la faune et de la flore, etc.). Des interventions d'experts et la synthèse d'études sont à envisager pour construire un état des lieux précis de la Cornouaille et proposer des pistes de réflexions ciblées.

Les membres de l'assemblée plénière semblent intéressés par la démarche.

G. Calvar rappelle qu'un courrier de la CLCV a été expédié au pays afin de participer pleinement à la réflexion engagée : une stratégie d'adhésion de l'ensemble des EPCI doit être privilégiée.

JR. Couliou informe que le groupe de travail PCET ouvrira ses débats au de-là de sa composition. A cette occasion, le CLCV, mais aussi d'autres associations, chambres consulaires, seront mobilisées.

4) Maritime

L'agence a déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projets « Gestion Intégrée de la Zone Côtière » (GIZC). Un état des lieux de la zone côtière cornouaillaise sur une bande de 50km est envisagé : cartographie physique des fonds marins, les activités, concept de « mer de Cornouaille ».

5) Marque Bretagne

La Région a présenté les enjeux et les déclinaisons possibles de la marque Bretagne le 18 mars dernier.

Agriculture en Cornouaille : Etat des lieux et perspectives

Une présentation est effectuée par A. Le Duigou (document en ligne sur l'extranet de QCD).

Des précisions au cours de l'intervention :

- Méthanisation : retard avéré en Bretagne, puisque l'Allemagne compte 4 000 installations contre 3 en Bretagne.
- Point de conjoncture : plusieurs dizaines d'exploitations sont en cours de fermeture. Beaucoup d'entreprises sont à plus de 80% d'endettement. La filière porc semble emprunter le même chemin que la volaille : Doux ne trouve plus de volaille en Bretagne.
- PAC : en comparaison avec des régions céréalières, la Bretagne est moins dépendante de la PAC puisque ces aides ne représentent que 6% du produit agricole.
- Les circuits courts concernent 200 exploitations en Cornouaille.
- Le renouvellement des actifs agricoles : 33 exploitations sont créées par an en Cornouaille. Aucun EPCI cornouillais n'accompagne financièrement les installations d'agriculteurs. On constate une baisse des effectifs dans les formations dont les diplômés s'orientent de plus en plus nombreux vers des emplois salariés et/ou de services.
- Spécificité cornouaillaise : l'agriculture de loisirs se développe beaucoup avec notamment les élevages équins.
- Foncier : en Cornouaille, 5 ha de terre agricole disparaît par jour.

A l'issue de la présentation, quelques réflexions ont été émises :

N. Bernard informe qu'il participe à la commission des sites. En termes de préoccupations environnementales, les extensions ou constructions des exploitations font l'objet d'énormes efforts d'intégration paysagère de la part des porteurs de projets (bardage bois par exemple).

JR Couliou s'interroge sur la création de nouveaux talus. Le programme Breizh bocage doté de 17 M€ répond à cet enjeu, puisqu'il accompagne financièrement le prolongement voir la création de talus.

M. Bolloré-Pele rappelle que 50 exploitations vont cesser leur activité. Il s'inquiète sur le devenir des différents sites : seront-ils repris ? Deviendront-ils des friches agricoles ?

G. Calvar revient sur la problématique énergie. La fraction fermentescible des déchets pourrait être valorisée à travers la méthanisation. Jusqu'à présent, les gestionnaires du traitement des déchets ménagers et les agriculteurs n'ont pas réussi à travailler ensemble. La question avait déjà été soulevée entre les producteurs de bulbes et la CCPBS pour un traitement compostage.

La méthanisation semble avoir une valeur ajoutée supplémentaire au compostage.

P. Bellec souhaiterait qu'il y ait une réflexion prospective sur l'agriculture à 10/15 ans. En 2020, il n'est pas improbable que la production agricole soit en baisse en Bretagne, au profit d'états tels que le Brésil, la Thaïlande, etc. De nouveaux débouchés doivent donc être envisagés pour l'agriculture bretonne.